

# Loi n° 961 du 14 novembre 1974 concernant la désaffectation de parcelles de terrain du terre-plein de Fontvieille

---

Type	Texte législatif
Nature	Loi
Date du texte	14 novembre 1974
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 15 novembre 1974</a> <sup>[1 p.3]</sup>
Thématique	Propriété des personnes publiques et domaine public

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/loi/1974/11-14-961@1974.11.16>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

### **Article unique**

Sont déclarées désaffectées, en conformité des dispositions de la loi n° 939 du 16 juillet 1973, les parcelles de terrain, ci-après, dépendant du terre-plein de Fontvieille :

- a)* la parcelle de terrain, d'une superficie approximative de quarante-cinq mille cent dix-neuf (45 119) mètres carrés, indiquée par des hachures sur le plan, coté 7686, ci-annexé ;
- b)* la parcelle de terrain, d'une superficie approximative de quatorze mille vingt-deux (14 022) mètres carrés, indiquée par un pointillé sur ledit plan.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 15 novembre 1974

<sup>^ [p.1]</sup> <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1974/Journal-6112>